

Absender:

Ministre de la Justice  
Me Malick Sall  
Avenue Jean Jaurès, ex-ambassade des États-Unis  
BP 4030  
Dakar, Sénégal

Datum:

Monsieur le Ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma préoccupation au sujet de l'arrestation et de la détention arbitraires du militant Guy Marius Sagna.

Guy Marius Sagna est un membre du mouvement Front pour une révolution anti-impérialiste populaire et panafricaine (FRAAP)/France dégage.

Il a été arrêté de façon arbitraire le 16 juillet à Dakar par la Brigade de recherche de la gendarmerie. Il a d'abord été interrogé au sujet de ses deux billets publiés sur Facebook concernant l'absence d'hôpitaux de qualité au Sénégal, 59 ans après l'indépendance du pays, et le fait que de nombreux dirigeants politiques sénégalais ont dû aller en Europe pour obtenir des soins de santé de qualité. Quand il a été arrêté, il n'a pas été informé des charges retenues contre lui. Trois jours après son arrestation, Guy Marius Sagna a été interrogé au sujet d'un billet publié sur la page Facebook du FRAAP portant sur la présence de l'armée française en Afrique et sur une attaque terroriste dans la région du Sahel. Selon cet homme et son avocat, il n'a pas écrit ce billet publié sur Facebook, et il n'est pas le coordinateur du FRAAP/France dégage.

Le 19 juillet, il a été inculpé de «diffusion de fausses nouvelles» et incarcéré à la maison d'arrêt de Rebeuss, à Dakar. Le procureur a par la suite remplacé ce chef d'inculpation par celui de « diffusion de fausse alerte au terrorisme », le 5 août.

Je vous prie instamment de veiller à ce que:

- Guy Marius Sagna soit libéré immédiatement et sans condition, car il est détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression;
- le droit à la liberté d'expression soit pleinement respecté, protégé, promu et réalisé au Sénégal;
- pendant sa détention, Guy Marius Sagna ne soit pas soumis à la torture ou à d'autres mauvais traitements, et à ce qu'il soit autorisé à communiquer avec son avocat et avec sa famille.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Copie à:                   Ambassade de la République du Sénégal, Ambassadeur Cheikh Tidiane SALL  
Klingelhöferstr. 5, 10785 Berlin